

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 09 mai 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation écrite en date du 05 mai 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

**Présents** : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Anthony FOULON - Géraud de LAFFON - Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Vincent GASSELIN

**Absent(e/s) excusé(e/s)** : (soit 10 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

**Secrétaire de séance** : Marie-Lise MEYNARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

### **1) Présentation du repreneur de la boucherie de Gizeux**

Le Conseil Municipal écoute la présentation de M. Fabien BUSSONNEAU, boucher-traiteur domicilié à Savigné/Lathan, qui expose son projet de reprise de la boucherie de Gizeux. Après quelques travaux de rénovation, il pense rouvrir le commerce le 17 septembre prochain, mais pas sur des journées entières, au moins au départ. Il explique ne pas vouloir déménager dans le logement attenant à la boucherie car sa famille est très implantée à Savigné ; de ce fait, il envisage de louer la partie habitation à un futur salarié, qu'il va devoir recruter (offre d'emploi à venir). Il expose ses démarches actuelles pour parfaire ses compétences en boucherie et salaison (formation en cours auprès d'un artisan boucher renommé à Tours). Il espère conserver sa clientèle d'habitues du secteur de Fondettes jusqu'à Chanceaux.

Face au sérieux de son projet et aux difficultés financières auxquelles doit faire face cet artisan qui n'a pas le soutien espéré par sa banque, les élus acceptent de réfléchir à une participation de la Commune concernant les murs du logement attenant au commerce.

### **2) Recrutement d'un agent remplaçant pour l'Agence Postale Communale**

À compter du 18 au 23 mai 2022 inclus, l'agent contractuel chargé de l'accueil à l'Agence Postale Communale, sera absent pour ses congés annuels.

Pendant cette période, le Conseil Municipal décide de proposer à l'agent habituellement en charge du remplacement à l'Agence Postale Communale, un nouveau contrat du 19 au 23 mai 2022, selon les conditions suivantes :

- indice de référence : IB 382 (IM 352),
- nombre d'heures du poste : 3 h/jour sur 3 jours (+ 1 h pour entretien des locaux),
- le profil de poste défini en fonction des impératifs de ce service public, mais selon une répartition des jours et heures de travail modifiée par rapport aux horaires d'ouverture habituels de l'APC, avec une information au public suffisamment en amont.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce recrutement ponctuel et donne délégation au Maire pour procéder aux démarches afférentes à ce dossier.

### **3) Devis pour le Feu d'artifice du 21 août 2022**

En vue de la Fête du Village organisée le samedi 20 août 2022, sous réserve que les conditions sanitaires liées à la pandémie de coronavirus le permettent,

le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, accepte à l'unanimité, le devis de la société Pyro Concept pour un montant de 2.690,00 € TTC et donne délégation à M. le Maire pour signer tous les documents liés à ce projet.

... / ...

**4) Ventes de bois**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de compléter les tarifs des bois à vendre pour l'année 2022 :

- acacia en 1 m : 15 € le stère - acacia en 2 m : 20 € le stère,

Pour rappel (délibération du 21/02/2022) :

- bouleau : 5 € le stère - châtaignier : 8 € le stère - chêne : 10 € le stère.

**5) Subventions aux associations et organismes partenaires (non participation de Vincent GASSELIN en tant que Trésorier de l'association Les Amis de Gizeux)**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des besoins des associations concernées et en avoir délibéré, vote à l'unanimité les subventions pour l'année 2022 selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	Subvention 2022	ASSOCIATION/ORGANISME	Subvention 2022
Amicale des Pompiers des Landes	300 €	ASSAD Bourgueil	350 €
Amis de Gizeux	300 €	Association « Com'une Image »	300 €
Comité des Fêtes de Gizeux	1.000 €	Association de Protection des animaux « Le Loup blanc »	100 €
Écho du Changeon (Musique)	1.000 €	Collèges de Bourgueil, Lycées, CFA (séjours culturels ou sportifs, formations...)	50 €/élève de Gizeux
Étoile Sportive Gizeux (Foot)	800 €	Les Fous du Château	300 €
Gym à Gizeux	200 €	S.P.A. de Luyes	50 €

**6) Point sur l'avancement des travaux**

- Groupement Voirie : une réunion est programmée le 13 mai à la CCTOVAL ; les tarifs sont à la hausse car le taux était révisable, comme dans tous les contrats de ce type.
- Chantier au 32 rue des Écoles : désamiantage en cours.
- 34 rue des Écoles : rendez-vous pour signer la vente le 25 mai.
- Hangar allée des Goupillaux : un premier devis pour le bardage est arrivé, assez élevé.
- Rénovation Salle Plailly : l'électricien va intervenir bientôt, ainsi que dans la salle d'attente de la Mairie et la salle de musique, afin de rénover les installations pour réaliser des économies d'énergie.
- 30 rue des Écoles : le plombier a installé des robinets thermostatiques sur les radiateurs.  
B. RUGEN expose les différentes interventions d'artisans à prévoir : grille devant le 32 rue des Écoles à finir de restaurer, garde-corps au lavoir, bâtiment 3 rue du Lavoir à restaurer, passerelle entre la salle associative et l'aire de camping-cars,...
- Fleurissement : les élus sont un peu déçus par le travail réalisé par le paysagiste, ce que confirme V. GASSELIN mais en conseillant d'attendre un meilleur rendu quand la végétation aura poussé ; il indique que l'association des Amis de Gizeux va se charger des jardinières à accrocher.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- M. le Maire indique qu'il a reçu une personne de la société HIS, missionnée par le SAMU pour tenter de développer un système d'éclairage déclenché à distance sur le stade avant l'atterrissage des hélicoptères de secours en cas d'urgence nocturne, mais face au devis très élevé (3.000 € + 300 €/an de maintenance) et à l'étendue du bénéfice pour les communes alentours, il convient de proposer cette éventuelle dépense par le biais de la CCTOVAL.

... / ...

- M. le Maire propose de confirmer les permanences au bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin lors du prochain Conseil Municipal.
- M. le Maire annonce que le prochain Conseil est programmé le 07 juin a priori.

**TOUR DE TABLE :**

- G. LE DORVEN résume une réunion concernant la protection incendie du massif forestier de Bourgueil, avec la création d'une association qui gèrera les travaux à faire dans les bois ; il s'interroge également sur la participation de Gizeux au pare-feu géré par la commune de Noyant désormais.
- A. BINET signale que l'affiche pour la foire du 18 juin n'a toujours pas été réalisée ; un projet va être préparé en Mairie.
- G. de LAFFON indique qu'il a finalisé les panneaux d'informations prévus dans l'église, il propose de les présenter à la Commission Communication du 16 mai, fixée pour évoquer le futur site internet.
- B. RUGEN rappelle le concours de pétanque organisé par le syndicat de Chasse le 28 mai. Quant à l'association de pêche, la saison commence bien (prises de carpes entre 4 et 10 kg) ; il précise que les cantonniers vont s'occuper de l'entretien de l'étang.
- M-L. MEYNARD évoque un problème récent d'accès à l'église pour des obsèques, en raison du stationnement d'un véhicule, il faudrait sans doute prévoir un panneau ou une affiche ; par ailleurs, elle signale que des individus mal intentionnés ont brûlé et cassé des cierges à plusieurs reprises. M-L. MEYNARD indique que certains membres de l'association Duel d'aiguilles rencontrent des soucis pour aller aux WC publics car le sol mouillé est glissant, lors des séances hebdomadaires dans la salle associative. Elle résume une réunion à la CCTOVAL à propos des projets d'animations dans les logements inclusifs, lors de laquelle il a été évoqué une participation financière de 6.000 € pour les communes.
- V. GASSELIN signale que Les Amis de Gizeux proposent un concert de jazz le vendredi 10 juin en soirée dans l'église de Gizeux (lieu à confirmer).